



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

# L'AVENTURE DU VIVANT

LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE





ENSEIGNEMENT AGRICOLE

# L'AVENTURE DU VIVANT

LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

## SOMMAIRE

p. 4  
L'AVENTURE DU VIVANT :  
UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À 360°

p. 12  
LES DOMAINES DE FORMATION  
ET LES CHIFFRES CLÉS

p. 5  
PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
DANS SA DIVERSITÉ AVEC  
**L'AVENTURE DU VIVANT**

p. 13  
DISPOSITIF 2022 –  
L'AVENTURE DU VIVANT : LE TOUR

- ✕ Des animations
- ✕ Un site internet

p. 7  
LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- ✕ Les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole
- ✕ La filière professionnelle
- ✕ Bac général et technologique

p. 16  
LES PARTIES PRENANTES  
& LES PARTENAIRES

p. 10  
CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS  
AGRICOLAS EN FRANCE

p. 17  
TÉMOIGNAGES

# L'AVENTURE DU VIVANT UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À 360°

À la fois ancré dans les territoires et ouvert à l'international, l'enseignement agricole est le second système éducatif en France. Il comprend plus de 800 établissements (publics et privés), d'enseignement général, technologique et professionnel. Et 17 établissements d'enseignement supérieur (publics et privés) agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire. Depuis 2019, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé à destination du grand public une grande campagne de communication pour informer et valoriser les formations de l'enseignement agricole et leurs débouchés : « L'Aventure du Vivant ».

Les formations de l'enseignement agricole vont au-delà du seul domaine agricole et forment aussi à des métiers dans les secteurs de l'environnement, de l'alimentation, du commerce, de la mécanique, de la forêt, de l'aménagement des espaces et des services à la personne et aux territoires...

## L'objectif de cette campagne ?

Informer les jeunes et les personnes en reconversion sur l'ensemble des secteurs et des métiers qui répondent à leurs aspirations et leur donner les clés pour trouver les établissements proposant les formations adaptées.

## Son originalité ?

Une campagne de communication 360° sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et YouTube) et sur le terrain, pour s'adresser aux jeunes et les sensibiliser, en partenariat avec les associations et organisations professionnelles des différents secteurs concernés.



« L'enseignement agricole est une spécificité française que nous chérissons tous. De par sa capacité à s'adapter en permanence aux besoins des secteurs agricoles, alimentaires, forestiers – de nos territoires en général - en proposant des formations de la 4<sup>e</sup> au doctorat, il est une fierté, en phase avec les défis de notre temps qu'ils soient climatiques, sociaux, économiques ou écologiques.

En effet, à l'heure où la reconquête de notre souveraineté alimentaire, et par elle le renouvellement des générations d'agriculteurs, représente un défi majeur, nous devons continuer à nous appuyer sur la force des plus de 800 établissements présents sur tout le territoire. La richesse et la variété des formations qu'il propose et ses succès en matière de réussite scolaire, d'insertion professionnelle, d'accueil et d'accompagnement des jeunes dans toute leur diversité permettent aux élèves et apprentis de s'épanouir dans un système de formation et d'éducation exceptionnel. »

**Marc Fesneau,**  
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

# PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS SA DIVERSITÉ AVEC L'AVENTURE DU VIVANT

Afin de mieux faire connaître l'enseignement agricole dans toute sa diversité, le ministère en charge de l'agriculture déploie une campagne de communication digitale à destination des collégiens, des lycéens et du grand public depuis 2019.

Sous la bannière « L'Aventure du vivant », la diversité des formations est mise en lumière et les débouchés des métiers du vivant sont valorisés. Cette communication s'appuie aussi sur la diffusion de la campagne par des jeunes de l'enseignement agricole qui en sont les meilleurs ambassadeurs.

## Les jeunes de l'enseignement agricole donnent de la voix !

Dans le cadre de cette campagne de communication, des jeunes en formation partagent leur expérience de l'enseignement agricole avec des invités exceptionnels. Scientifique, Davy Tissot, chef de renom, ou encore Emile Coddens, second de chai et tiktokeur sont quelques-uns des invités qui échangent sur les enjeux de l'enseignement agricole à travers un nouveau format : **le podcast**.

Ce contenu est l'occasion de découvrir l'enseignement agricole autrement en s'immergeant dans son environnement à travers des voix, des sons et des bruits propres à celui-ci. Au programme : des passionnés qui transportent les auditeurs dans l'univers des formations et des métiers du vivant !

Capucine, Noémie et Alexandre sont les premiers aventuriers à partager leur expérience de la vie dans l'enseignement agricole et leur parcours professionnel. Ils évoquent également leur questionnement pour l'avenir ainsi que leur rôle en faveur de l'environnement et des autres.

Les trois premiers épisodes sont consacrés à l'environnement, la question du bien manger et l'expérience de la vie dans un établissement de l'enseignement agricole. Ils sont tous trois disponibles sur les plateformes d'écoute et seront bientôt complétés par de nouveaux épisodes. Prochainement, les formations du paysage, celles en lien avec le territoire ou l'engagement pour les autres feront partie des sujets abordés.



## Partenariat avec Loopsider, des reportages qui valent le détour !

L'Aventure du vivant a initié un partenariat avec un important media pure player, Loopsider, très prisé des jeunes, accessible via les réseaux sociaux et qui a pour devise « Regarder, comprendre et partager ». A travers trois épisodes de quelques minutes, le grand public peut découvrir les métiers du vivant au cœur de leurs réalités grâce aux témoignages de professionnels

et de jeunes en formation. Au programme de cette courte série, la découverte d'un lycée agricole, celui du métiers d'animateur rivière ou encore le quotidien d'une jeune femme passionnée d'agroéquipement. Des témoignages captivants, qui font converger passion, engagement et épanouissement. Pour les découvrir rendez-vous sur **Loopsider** !



*Découvrir,  
s'épanouir,  
réussir...*

Campagne  
L'Aventure du vivant  
sur Instagram



# LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole est un dispositif de formation et d'éducation, partie prenante du service public d'éducation, à taille humaine, dynamique et en constante évolution. Il est pourtant assez méconnu du grand public, des familles et même des prescripteurs de l'orientation.

Il compte plus de **800 établissements présents sur l'ensemble du territoire et accueille environ 156 000 élèves, 57 000 apprentis et 200 000 stagiaires de la formation continue.** Il accueille également **16 000 étudiants dans 17 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.** Il prépare à plus de **200 métiers avec un emploi à la clé**, dans des secteurs passionnants comme l'environnement, l'agriculture, l'agroéquipement, l'alimentation, les services à la personne... Il propose plus de **150 formations générales, technologiques et professionnelles** pour des métiers, au contact des autres et de la nature.

L'enseignement agricole dispense des **formations générales, technologiques et professionnelles** dans le domaine des sciences du vivant et offre des débouchés dans une large palette de métiers. Les établissements préparent aux diplômes du baccalauréat général (enseignement de spécialité de biologie-écologie), du baccalauréat technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, aux baccalauréats professionnels dans les familles de métier suivantes :

agriculture, transformation alimentaire, environnement, forêt, aménagement paysager, services à la personne et aux territoires...

Ces diplômes présentent **de très bons taux de réussite aux examens et d'excellents taux d'insertion professionnelle.** La filière générale scientifique et la filière technologique permettent une poursuite d'étude vers le supérieur court (BTS ou DUT) et vers le supérieur long, notamment vers les écoles d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les établissements de formation de l'enseignement agricole sont **à la fois ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international** (stages à l'étranger et dispositif ERASMUS dynamique).

Enfin, la qualité de vie des élèves de l'enseignement agricole doit également être soulignée. L'enseignement agricole se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; **58% des élèves sont internes.** Les équipes pédagogiques animent avec leurs élèves, au travers des marges d'autonomie offertes par les référentiels de formation, des projets tournés vers la promotion de l'engagement citoyen, la santé, l'éducation socio-culturelle... **Ces établissements proposent également des équipements sportifs et un environnement en pleine nature, source de confort pour les jeunes.**

## Pourquoi faire le choix de l'enseignement agricole ?

C'est un enseignement au cœur des grands enjeux d'aujourd'hui et de demain !

Choisir l'enseignement agricole, c'est faire le choix d'une pédagogie, d'études et de formations qui permettent d'obtenir un diplôme et un emploi en lien avec les grandes préoccupations de notre société : l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, l'énergie...

L'enseignement agricole a de nombreux atouts :

- des établissements à taille humaine ;
- un suivi individualisé des élèves ;
- des internats ;
- des possibilités de stage à l'étranger ;
- un grand choix d'activités dans le cadre de la vie scolaire ;
- des stages pour toutes les formations.



## ✕ Les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole propose une **offre de formation dès la 4<sup>e</sup>**. Les classes permettent d'accéder au Diplôme national du Brevet (DNB). Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé favorable à leur développement personnel et peuvent suivre des enseignements alliant théorie et pratique. Dès la 4<sup>e</sup>, l'enseignement agricole permet une voie par alternance sous statut scolaire (MFR).

## Les différentes familles de l'enseignement agricole

Les **établissements publics agricoles** sont de véritables « campus ». Outre les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, ils regroupent des centres de formation d'apprentis (CFA) et de formation professionnelle pour adultes (CFPPA), des exploitations agricoles, des ateliers technologiques, des centres équestres à vocation pédagogique ainsi que des lieux de ventes des produits issus des exploitations (circuit-court). Ils proposent une large offre de formation par voie scolaire ou par apprentissage, de la 4<sup>e</sup> au BTS agricole (BTSA). Ils contribuent à l'animation des territoires et sont en lien étroit avec les acteurs du monde économique.

Les **lycées du réseau CNEAP**, composante agricole de l'enseignement catholique, accueillent les élèves de la classe de 4<sup>e</sup> jusqu'au BTSA. Ils sont également des centres de ressources pour leur territoire. Au-delà de leur mission de formation, ils contribuent à l'animation du territoire local : magasins de vente, crèches pédagogiques, maisons d'assistante maternelle, halles technologiques, exploitations agricoles, hébergements touristiques sont autant de lieux pédagogiques pour les élèves, apprentis et étudiants qui font le choix de l'enseignement agricole.

Les **établissements agricoles privés laïques affiliés à l'UNREP** dispensent des formations de la 4<sup>e</sup> au BTS puis licences pro. Ils contribuent à construire un projet professionnel adossé au projet de formation dans les domaines agricoles et connexes, avec un fort accompagnement éducatif et pédagogique permettant une réelle valeur ajoutée de la formation.

Les **Maisons familiales rurales (MFR) sous contrat avec l'État** sont des établissements scolaires sous statut associatif qui proposent des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS, licence professionnelle...). Les MFR se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes.





## ✂ La filière professionnelle : du CAPa au diplôme d'ingénieur

Les formations de la filière professionnelle de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale concentrent **environ les deux tiers des élèves de l'enseignement agricole**, du CAP agricole (CAPa) au BTS agricole (BTSA). Cette filière est ouverte par voie scolaire et par alternance (sous statut scolaire et par apprentissage).

En 2018-2019, 112 600 élèves et apprentis ont suivi une formation de la filière professionnelle. 40% d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36% dans celui de la production agricole, 21% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2% dans celui de la transformation alimentaire.

## ✂ Bac général et technologique

Les établissements de l'enseignement agricole proposent un **baccalauréat général et un baccalauréat technologique avec des enseignements de spécialité en : mathématiques, physique-chimie et «biologie-écologie»**. Ces deux formations sont accessibles aux élèves ayant suivi une seconde générale ou technologique.

Ces spécialités s'inscrivent dans le cadre de la transition agroécologique.

→ **L'agroécologie** repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques, dans laquelle l'enseignement agricole doit jouer un rôle central au titre de ses missions de formation, expérimentation, innovation et animation des territoires.

→ **L'enseignement de spécialité «biologie-écologie»**. Choisir cette spécialité, c'est s'intéresser à des enjeux majeurs de notre société tels que la lutte contre le changement climatique, le maintien de la biodiversité ou la préservation des ressources naturelles, grâce à **des mises en situation concrète dans les apprentissages**.

Ce baccalauréat général permet une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, notamment en agronomie, en écologie, en environnement et en santé humaine ou animale.

### Les enjeux du développement durable au cœur de l'enseignement agricole

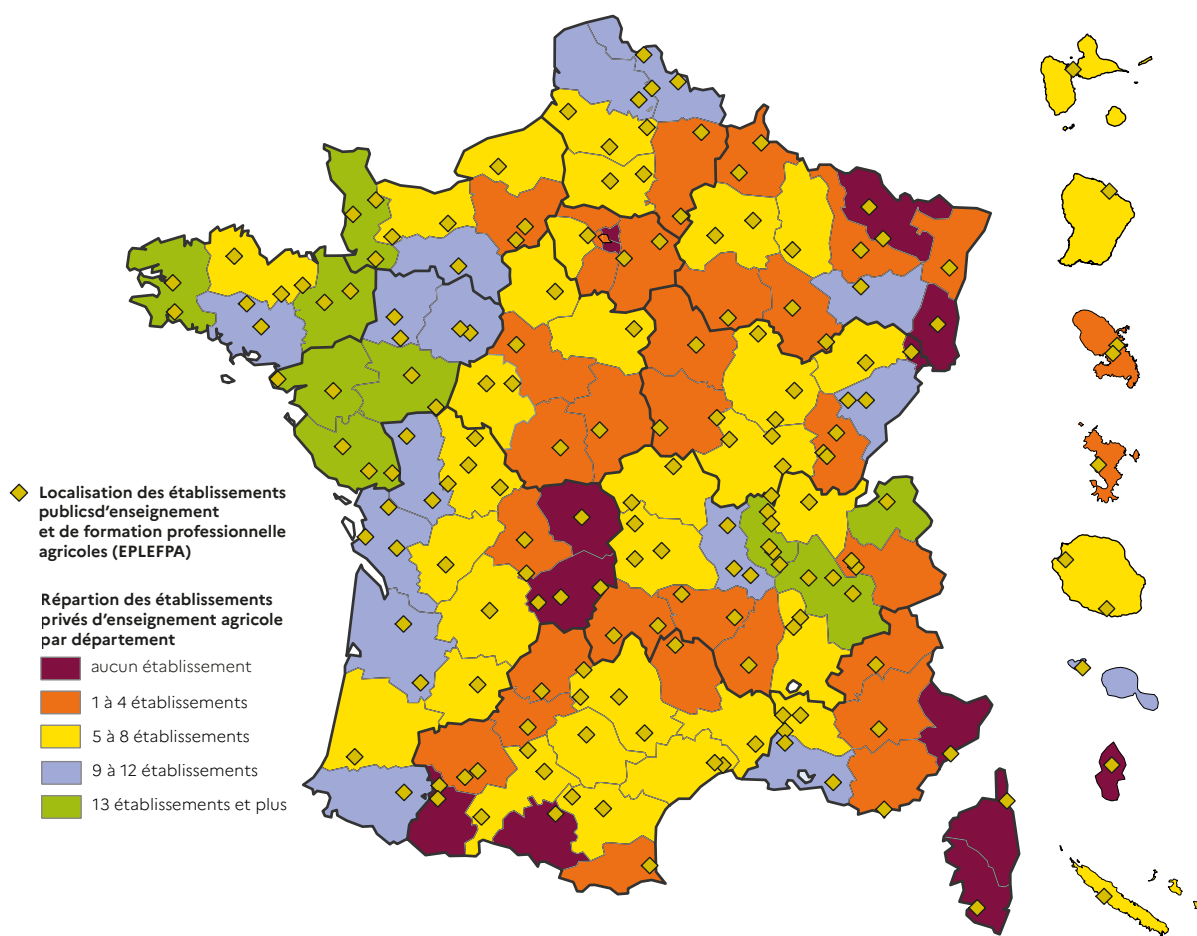
Le Plan « Enseigner à produire autrement » mis en place en 2014 visait à faire évoluer les pratiques des exploitations agricoles des lycées dans un souci d'exemplarité et à rénover tous les diplômes technologiques et professionnels par une approche systémique. Un second plan a été lancé en février 2020 pour amplifier la dynamique et l'élargir à toutes formes de production, transformation et services associés à l'agriculture, l'alimentation et la bioéconomie : « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie ».

### Devenir vétérinaire après le bac

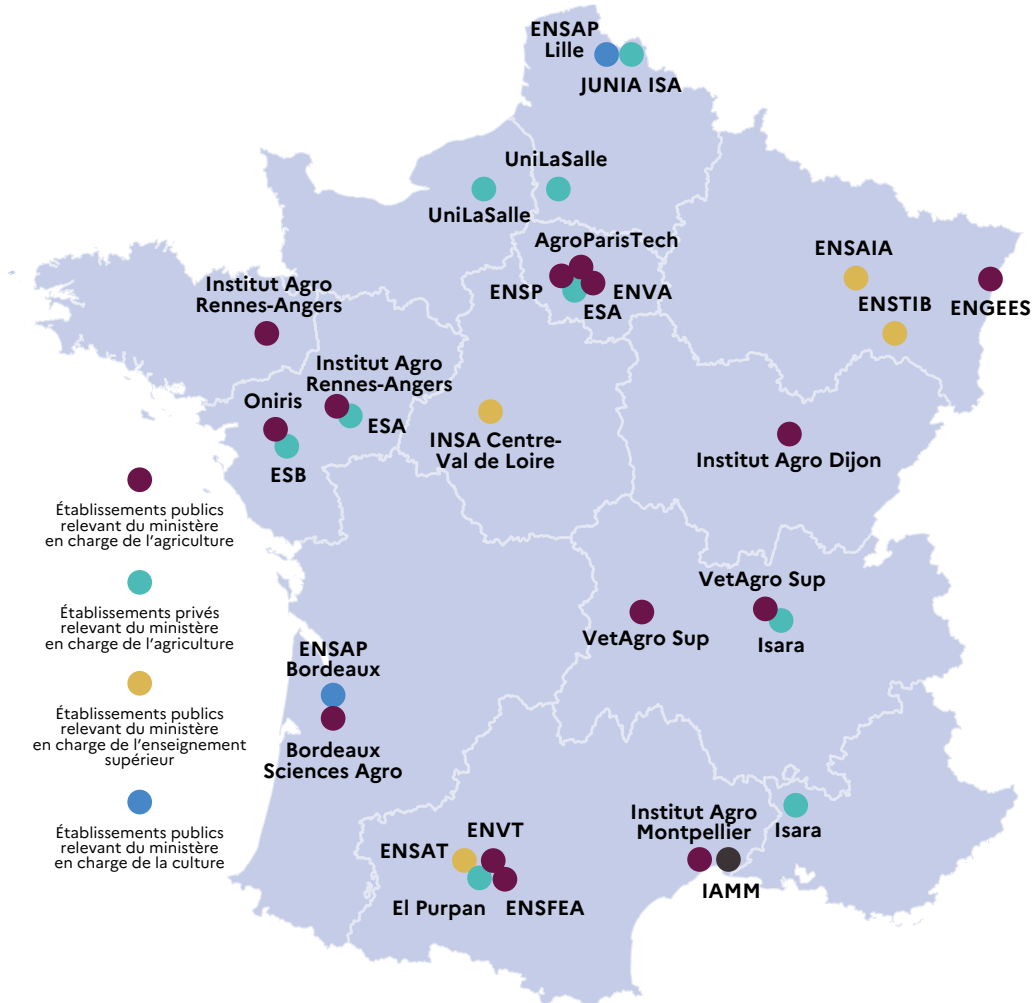
Les Écoles nationales vétérinaires françaises (écoles nationales vétérinaires d'Alfort, de Lyon/VetAgroSup, de Nantes/Oniris et de Toulouse) recrutent des élèves de terminale (bacheliers généraux) sélectionnés par un concours sur Parcoursup. Cette nouvelle voie de recrutement permet de devenir vétérinaire en six ans, contre plus de sept ans par les autres voies de concours et d'assurer une meilleure diversification sociale et territoriale des étudiants. Plus d'informations sur : <https://concours-veto-postbac.fr/>  
L'école vétérinaire privée d'intérêt général UniLaSalle de Rouen recrute sur concours aussi des élèves de terminale (bacheliers généraux ou technologiques) pour une durée d'études de six ans. Plus d'informations sur : <https://www.unilasalle.fr/formations/ecole-veterinaire>

# CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES EN FRANCE

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



# LES DOMAINES DE FORMATION ET LES CHIFFRES CLÉS

L'enseignement agricole regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTS) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés :



Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer



Transformation et commercialisation de ces productions



Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture



Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation



Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage



Service aux personnes et aux territoires

**804**

ÉTABLISSEMENTS  
217 publics,  
587 privés

**134**

CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS  
100 publics,  
34 privés

**450**

CENTRES DÉLIVRANT DES HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE  
269 publics,  
181 privés

**17**

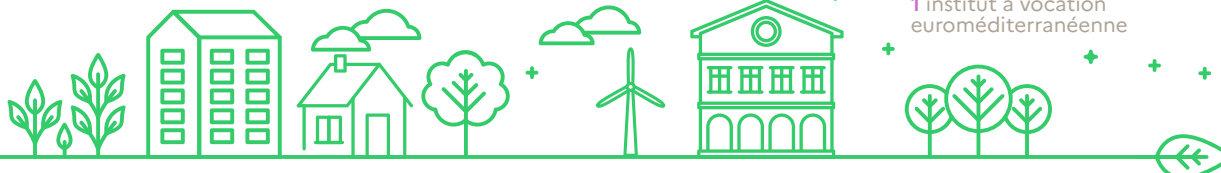
ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE



10 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager et de formation des enseignants de l'enseignement agricole

6 écoles d'ingénieurs privées sous contrat

1 institut à vocation euroméditerranéenne

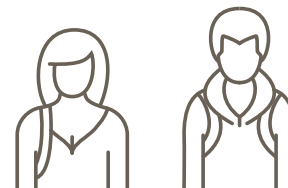


**199**

EXPLOITATIONS AGRICOLES dans les établissements publics

**42**

ATELIERS TECHNOLOGIQUES ET CENTRES ÉQUESTRES



**44%**

DE FILLES

**56%**

DE GARÇONS

**156 000**

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS de la 4<sup>e</sup> au BTS

**57 000**

APPRENTIS (du niveau CAP au niveau master ou ingénieur)

**16 000**

ÉTUDIANTS OU APPRENTIS se forment aux métiers d'ingénieur agronome, de vétérinaire ou de paysagiste-concepteur



TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS (JUIN 2022)

CAP agricole : **96%**

Bac techno : **97%**

Bac général : **97%**

Bac pro : **86%**

BTSA : **78%**

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

BAC PRO **86%**

BTSA **92%**

3 ans après l'obtention du diplôme

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LONG

Ingénieurs **93%**

Vétérinaires **98%**

Paysagistes diplômés d'État **93%**

12 mois après obtention du diplôme

SOURCE : DGER, 2022

# DISPOSITIF 2022

## L'AVENTURE DU VIVANT : LE TOUR

### Le dispositif

Le camion de «L'Aventure du Vivant : le tour» a été présenté au Salon international de l'agriculture 2020. La tournée reprend à compter du 10 février 2022 dans un contexte particulier qui a montré à tous l'importance des enjeux liés à l'agriculture, à l'alimentation mais aussi à l'accompagnement des personnes âgées ou fragiles entre autres. Le camion «L'Aventure du Vivant : le tour» présente les formations qui mènent aux métiers de ces secteurs qui nécessitent des compétences humaines renforcées.

### Son objectif

Faciliter l'échange entre les élèves des systèmes d'enseignement du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et faire ainsi mieux connaître l'offre de formation de l'enseignement agricole.

Cette unité mobile, constituée d'un camion de 18m propose 2 espaces distincts d'une capacité de 25 personnes chacun et embarque à son bord un simulateur de conduite d'engin agricole, des tablettes connectées, des lunettes de réalité virtuelle, des écrans tactiles interactifs...

Chaque étape est organisée de la façon suivante : 2 jours réservés au scolaire (avec ouverture au grand public dès 17h) et 1 journée pour le grand public et les prescripteurs.

Chaque classe restera 1h30 dans le camion (2x45 mn : 45 mn d'échange en 1/2 classe et 45 mn dans l'espace numérique pour l'autre 1/2 classe puis échange des groupes).

### Son équipe

Une équipe sera présente à l'extérieur sous une tente de 4 x 4 m installée près du camion pour permettre des échanges avant l'entrée dans le camion.

À l'intérieur du camion : 2 animateurs (issus de l'enseignement agricole) prendront en charge les groupes afin de leur présenter l'enseignement agricole et de les accompagner dans leur découverte des outils numériques mis à leur disposition.

Des jeunes et des enseignants des établissements agricoles de la région viendront échanger et répondre aux questions.

### Covid-19

Un protocole sanitaire est mis en place dans le camion. La gestion des flux est assurée par les membres de l'équipe. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition du public. Les espaces du camion sont désinfectés après chaque passage de groupes. Le protocole sanitaire évoluera suivant la situation épidémique.



## ✂ Des animations

Trois espaces seront proposés pour les classes et le grand public/familles/prescripteurs.

### Deux espaces « Échanges »

- une tente 4mx4m accueillera les visiteurs près du camion pour permettre des échanges avant l'entrée dans le camion ;
- un espace à l'intérieur du camion réunira un animateur et un groupe assis sur des gradins, face à un grand écran. Une animation sera proposée pour lancer les échanges.

Des jeunes des établissements agricoles locaux partageront leur expérience avec le groupe. Ils seront accompagnés de directeurs ou d'enseignants de leur établissement.

Cet espace servira également pour des mini-conférences et pour accueillir le public et les familles.

Un générateur de mèmes permettra de repartir avec la photo de son passage dans le camion L'Aventure du Vivant.

## ✂ Un site internet

Mieux faire connaître l'étendue de ces métiers et les perspectives d'emploi qu'offrent ces filières, c'est l'enjeu du site [laventureduvivant.fr](http://laventureduvivant.fr), via la mise à disposition d'outils numériques spécifiques :

- accueil et orientation des visiteurs via un moteur de recherche ou un chat bot dédié ;
- présentation des secteurs d'activité ;

### Un espace « Orientation »

Ce lieu permet de découvrir les différents métiers et formations de L'Aventure du Vivant. Un second animateur sera en charge de cet espace.

### Les animations proposées

- un simulateur de conduite d'engin ;
- des casques de réalité virtuelle ;
- un écran interactif pour des activités ludiques ;
- des tablettes pour les informations sur les formations, l'orientation et les métiers possibles ;
- 2 écrans pour présenter des vidéos de L'Aventure du Vivant et des métiers ;
- un smartphone géant pour accéder aux réseaux sociaux du dispositif.

Les animations scolaires seront proposées de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La durée de la session à bord sera de 1h30 répartie entre les différentes activités.

En fin de journée, le camion sera ouvert au grand public et aux prescripteurs d'orientation (dès 17h). Le mercredi et le samedi seront tout public.

- présentation de plus de 200 métiers et 150 formations ;
- identification des établissements d'enseignement agricole présents sur le territoire via une carte interactive ainsi qu'un lien permettant d'entrer directement en contact avec chacun d'eux.



# L'AVENTURE DU VIVANT LE TOUR

Du 16 janvier au 9 juin 2023



Pour plus d'information :  
laventuredivivant.fr

En fonction de la situation sanitaire, tout ou partie des étapes pourrait être modifié.  
Nous vous invitons à consulter les sites: [laventuredivivant.fr](http://laventuredivivant.fr) - [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)

# LES PARTIES PRENANTES & LES PARTENAIRES



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# TÉMOIGNAGES

Plus de 210 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole.



Après son baccalauréat, **Antoine** espère être accepté en DUT Génie biologique puis passer le concours d'entrée en école d'ingénieur en agronomie.

*«Après cette formation, j'aimerais faire une année de césure dans un pays anglophone pour maîtriser cette langue car je me verrais bien travailler à l'étranger dans un laboratoire de recherche dans l'innovation agroalimentaire.»*

Pour Antoine, le bac technologique Sciences et technologies du vivant n'est pas assez connu. *«Les lycées agricoles ne forment pas que des agriculteurs et des viticulteurs. Quand on est passionné par la nature et les sciences, il faut choisir l'enseignement agricole sans hésiter !»*. Afin de consolider sa culture générale, Antoine a choisi de prendre Langues régionales d'Alsace en option au baccalauréat : *«cette option permet de mieux connaître la culture et les traditions de notre région, les échanges transfrontaliers et bien sûr, d'obtenir des points au bac ! C'est une option qui intéresse de plus en plus d'élèves ; il y a 5 ans, il n'y avait que 8 inscrits dans l'établissement et aujourd'hui, 77 élèves suivent cette option.»*

**Antoine, élève en baccalauréat.**  
**Sciences et technologies du vivant**  
**Lycée de Rouffach, EPLEFPA Les Sillons**  
**de Haute Alsace (68)**



Entrée en classe de troisième dans une Maison familiale rurale (MFR), **Eloïse** s'apprête à passer le baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires d'ici quelques

mois. *«Je n'étais pas à l'aise au collège. En MFR, les périodes en entreprise permettent de comprendre ce qui est appris en classe. On a 16 à 17 semaines de cours et le reste du temps, on est en stage en France ou à l'étranger. D'ici quelques semaines, je vais partir en Italie avec le programme Erasmus +.»*

Grâce à ses différents stages, Éloïse a affiné son projet professionnel : *«Lorsque j'ai commencé ma formation, je souhaitais travailler dans le domaine de la petite enfance. Les stages m'ont permis de voir différents domaines et aujourd'hui, je pense m'orienter après mon bac vers le diplôme d'éducateur spécialisé pour les personnes en situation de handicap.»* Comme beaucoup d'élèves de sa classe qui pensaient travailler après le bac, Éloïse souhaite désormais poursuivre ses études dans une spécialisation qu'elle pourrait suivre en alternance, avant d'entrer dans la vie active.

**Eloïse, élève en baccalauréat.**  
**Services aux personnes et aux territoires**  
**MFR de Vertus (51)**

## ✦ Des futurs professionnels ouverts à l'international

Stages à l'étranger, échanges... L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe, au monde et conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. En 2018, ce sont plus de 3 400 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,31 million d'euros.



En 2<sup>e</sup> année de BTS Gestion et maîtrise de l'eau, **Arthur** est parti au Brésil pour un stage de quatre semaines.

*«J'ai été sélectionné pour participer à une étude comparative franco-brésilienne sur deux bassins versants de rivières différentes. À 20 ans, partir dans un pays étranger m'a beaucoup apporté car on s'ouvre sur le monde et on ouvre son esprit ! On voit les choses sous un autre angle. J'ai découvert une nouvelle culture, une autre façon de vivre et bien sûr une nouvelle langue. Je suis aussi devenu plus débrouillard et plus autonome. De toute façon, quand on est à plus de 10 000 kilomètres de chez soi, on n'a pas le choix !»*

**Arthur, étudiant, lycée Louis Pasteur de La Canourgue, EPLEFPA de la Lozère (48)**

## ✕ L'apprentissage, une voie de formation d'avenir dans l'enseignement agricole



Depuis 12 ans, **Isabelle** dirige le centre de formation par apprentissage du Jura et le Centre de formation professionnel pour adultes (CFPPA) de Mont.

«Je trouve particulièrement intéressante la mixité des formations et des publics possible dans notre système de formation. Avec la coexistence des 4 voies de formation, la mixité des publics, les unités capitalisables, les ateliers et la multi-modalité de nos formations, nous sommes préparés pour répondre aux exigences de la nouvelle loi Liberté de choisir son avenir professionnel. Aujourd'hui, l'apprentissage est de plus en plus un vrai choix des apprenants. Ils savent que c'est une réelle valeur ajoutée à la fois dans leur parcours scolaire et professionnel. Le fait d'être sur le même site que le lycée, cela facilite les passerelles entre l'apprentissage et le scolaire pour les jeunes qui souhaitent changer de système. Nous avons également mis en place un dispositif de préparation à l'apprentissage pour accompagner ceux qui en ont besoin dans leur recherche de contrat et ce dans n'importe quel secteur. Nous sommes aujourd'hui dans une stratégie de développement commercial, il y a de la concurrence et nous devons être très performants en ce qui concerne la qualité de nos formations».

**Isabelle Mezières, directrice CFA et CFPPA de Montmorot (39)**



Après un baccalauréat scientifique, un BTSA Gestion forestière puis une classe préparatoire ATS Bio, **Hannah** décide de présenter le concours par apprentissage pour intégrer une école d'ingénieur agronome. «La formation en BTSa est très riche et prépare bien au travail en entreprise. Avec l'apprentissage, j'ai vu une opportunité à saisir, celle de vivre deux vies différentes : l'école et l'entreprise. Le salaire me permet de subvenir à mes besoins et d'être ainsi plus autonome vis-à-vis de mes parents. J'ai fait un choix qui me convient tout à fait. Le rythme de la 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année (6 mois de cours au centre AgroParisTech de Nancy et 6 mois d'entreprise) permet une véritable mise en situation et une intégration complète dans la vie active. De leur côté, mes employeurs apprécient d'être en relation avec le milieu éducatif tout en formant une personne qui pourra, le cas échéant, intégrer l'entreprise à la fin de l'apprentissage. Ma mission aujourd'hui est d'animer la charte forestière du pays d'Épinal et d'aider à la création de celle de Remiremont. Après mon diplôme, je pense faire un an de formation d'ébénisterie pour avoir une approche du matériau bois et éventuellement aller à l'étranger pour découvrir d'autres façons de gérer les forêts. Je suis particulièrement intéressée par la forêt boréale».

**Hannah Deville, étudiante ingénieur. AgroParisTech Centre de Nancy (54)**



**Maxime** est installé depuis 5 ans. Il a créé son exploitation maraîchère en bio après un bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA). «En 1<sup>ère</sup> j'ai choisi de continuer

en MFR car j'appréciais beaucoup le contact et les relations entre les enseignants et les élèves. De plus pour moi l'alternance était une évidence, j'ai toujours aidé mes parents qui avaient une exploitation. Après un an comme salarié dans une entreprise de travaux agricoles, j'ai créé mon auto-entreprise pour revendre la production de collègues. Puis j'ai investi dans du foncier 1 hectare 1/2. C'est peu mais cela m'a permis de me lancer». Aujourd'hui, Maxime travaille 40 hectares de terre. «Nous commercialisons 50% en vente directe et 50% en circuit long. Avec mon associé nous sommes très complémentaires. C'est un ancien joueur de foot professionnel qui n'avait aucune connaissance du milieu agricole... il prend en charge une bonne partie du côté commercial et moi je suis plus sur la production. Dès le début j'ai fait le choix du bio, nous produisons une cinquantaine de légumes différents par an. Aujourd'hui 2 salariés travaillent avec nous et depuis 1 an nous pouvons nous verser un salaire. Nous réfléchissons à des possibilités de transformations de nos produits».

**Maxime Perrot. Producteur Bio, Saint-Pol-de-Léon (29)**

## ✂ Insertion professionnelle : se faire une place sur le marché du travail



Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 58% des diplômés du CAP agricole, 66% des bacheliers et 54% des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. En préparant à plus de 200 métiers, l'enseignement agricole offre des taux d'insertion professionnelle remarquables. Au-delà de sa mission de formation, l'établissement participe à la mise en œuvre d'une stratégie pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture sur le territoire.

« Nous proposons deux espaces-test en maraîchage bio et un troisième en élevage volaille est à venir. Le principe: développer une activité agricole de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui réduit la prise de risque. Ces espaces-test permettent aux jeunes d'évaluer leur capacité à mener à bien leur projet afin de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Nous travaillons également à un projet de création de micro-entreprise pour préparer les élèves en classe de terminale à entrer dans la vie professionnelle ».

**Christian, directeur.**  
**Lycée agricole Provence Verte, CNEAP (83)**



**Guillaume** décide de se réorienter vers un certificat de spécialisation conduite et maintenance des matériels agricoles, après une première expérience professionnelle. Puis il enchaîne avec un BTSA Technico-commercial option agro-fouritures et une licence management des équipes commerciales des organismes agricoles. « Très rapidement après mes premières démarches, j'ai eu cinq propositions d'embauche ! Je pense que ma formation par apprentissage y est certainement pour quelque chose ».

**Guillaume, commercial en agroéquipement.**  
**CFPPA de l'EPLEFPA Le Gros Chêne, Pontivy (56)**

Devenir responsable développement vente bois couverture. **Florent** est passionné par la forêt et la valorisation de ce milieu naturel. Il a débuté ses études dans le secteur forestier afin d'en découvrir ses passionnantes ramifications. Avec un Bac +3, il se consacre au matériau bois et ses applications dans la construction.

« Le BTS Technico-Commercial Produits de la Filière Bois au Centre d'Etudes Forestières et Agricoles de Montélimar apparaissait pour moi comme une évidence. Une formation à la fois technique et à connotation commerciale permettant d'étudier le matériau bois, le milieu forestier et ses intervenants. La licence pro Bois qui fait suite au BTS m'a permis, en plus de m'inculquer des notions plus pointues en management, gestion et commerce, de me spécialiser sur le secteur de la maison ossature bois (MOB) ».

**Florent, centre d'Études forestières et agricoles de Montélimar, UNREP (26)**

## ✂ RELATIONS PRESSE

Élise Muesser  
Mobile : +33(6).76.89.74.29

## ✂ KIT PRESSE

Accédez au Kit Presse en cliquant sur ce lien : <https://bit.ly/2SIGZoe>  
<https://www.laventureduvivant.fr/>

✂ **L'Aventure du Vivant : le Tour**  
est à retrouver sur les réseaux sociaux



@laventureduvivant  
<https://www.facebook.com/laventureduvivant/>



@laventureduvivant  
<https://www.instagram.com/laventureduvivant/>



L'aventure du vivant  
<https://www.youtube.com/channel/UCnRPDBdmEI5ikkeL4VX8hfw>



@min\_agriculture  
[https://www.snapchat.com/add/min\\_agriculture](https://www.snapchat.com/add/min_agriculture)